



Communiqué de presse
Valenciennes, le 21 mai 2026

Mutuelle Just : évolution de la gouvernance

Par décision de la majorité des administrateurs, le conseil d'administration de la Mutuelle Just, réuni en session extraordinaire le 5 mai 2026, a mis fin au mandat de président de Philippe Mixe.

Cette révocation fait suite à des divergences profondes entre la majorité des administrateurs et le président sortant, concernant les positions prises par ce dernier sur plusieurs sujets stratégiques majeurs – au premier rang desquels la relation avec l'Autorité de Contrôle Prudentielle et de Résolution (ACPR), que le conseil d'administration souhaite mener en adoptant une approche coopérative.

Dans le prolongement de cette décision, Philippe Mixe a fait part de sa démission de son poste d'administrateur le 10 mai 2026.

Conformément aux statuts, le conseil d'administration extraordinaire réuni le 19 mai 2026 a élu Jean-Pierre HOT comme président par intérim de la Mutuelle Just.

Le conseil d'administration sera renouvelé pour moitié lors de la prochaine assemblée générale qui se tiendra le 4 juin 2026. Il se réunira dans la foulée en session extraordinaire pour élire son nouveau ou sa nouvelle président(e).

La Mutuelle Just entend s'en remettre pleinement au fonctionnement démocratique de ses instances. La composition de la nouvelle gouvernance sera communiquée publiquement le 5 juin 2026.